

Non M. Hoog, «CE» ne veut pas dire «chambre d'enregistrement» !

Compte-rendu du Comité d'entreprise du jeudi 17 février 2011

Devant les élus, Emmanuel Hoog a encore une fois confirmé son mépris pour le personnel et ses représentants, que sa direction a pris la fâcheuse habitude de ne «consulter» qu'une fois ses décisions déjà prises et même mises en place.

Les débats de la réunion de ce jour fournissaient pas moins de trois exemples de cette dérive :

- la création ex-nihilo d'un « pool » de CDI pour couvrir l'Ile-de-France, dont nous n'avons eu connaissance que lorsque la direction a affiché quatre postes pour l'alimenter, ceci dans une tentative d'éviter de nouvelles procédures de l'inspection du travail concernant les pigistes.
Non seulement cette initiative n'avait pas été soumise au Comité d'entreprise avant d'être annoncée mais elle n'était même pas à l'ordre du jour de la réunion de jeudi !
- l'instauration d'une «expérience» afin de faire faire la rubrique «Afrique» du Journal Internet par le Desk Afrique, le tout accompagné de pressions pour obliger les journalistes de ce desk, déjà en sous-effectifs, de se porter "candidats" à cette expérimentation ;
- l'installation d'un nouvel outil «en ligne» pour gérer les réservations de voyages, initiative qui modifie substantiellement les conditions de travail et les responsabilités des assistantes de rédaction en France. L'information concernant ce changement a bien été fournie au Comité, mais en précisant que de toute façon le changement avait déjà eu lieu !

Sur la question du «pool», ou «pôle», Ile-de-France, SUD a exprimé son étonnement devant le dédain affiché par la Direction non seulement pour le Comité d'entreprise mais également et surtout pour les précaires (cf. [nos textes](#) sur cette question¹).

Concernant le multimédia et le Desk Afrique, les élus ont adopté une motion dans laquelle ils exigent l'arrêt de l'expérimentation en attendant la consultation du Comité. Au cas où la direction refuse, la motion la menace d'une saisine des tribunaux pour délit d'entrave.

La motion a été adoptée par cinq des six élus présents, un élu ayant préféré s'abstenir.

Emmanuel Hoog a clairement indiqué qu'il n'avait aucune intention d'obtempérer: l'expérimentation va continuer, a-t-il dit.

Enfin, sur l'installation du système «[Egencia](#)»² pour gérer les réservations des voyages, plusieurs élus ont fait part de leur étonnement et ont également relayé les inquiétudes des personnels concernés.

Nous constatons à travers ces exemples que la direction actuelle fait semblant de ne pas comprendre les prérogatives des élus et du CE ; il va falloir lui montrer que cela ne peut pas continuer et que nous n'avons pas pour vocation d'être une chambre d'enregistrement pour entériner ses diktats.

¹ <http://www.sud-afp.org/spip.php?article36>

² <https://www.egencia.fr/public/fr/fr/>

Alerte et analyse

Le CE était également saisi du projet de «réorganiser les fonctions d'Alerte et analyse» - en clair de dissoudre ce service pour répartir la majeure partie de ses effectifs parmi la rédaction en chef, le desk France et le contrôle des plagiat sur Internet (système «Attributor»).

Les élus ont refusé de se prononcer, expliquant que le projet de la direction ne comportait pas assez de détails, notamment sur les conditions de travail, le partage des tâches et la cohérence du nouveau dispositif.

Déménagement et réhabilitation du Siège historique

Autre gros morceau de ce CE très chargé : les plans préliminaires pour le futur aménagement de l'immeuble du Siège.

Un élu a lu à haute voix un courriel des initiateurs de la pétition «**Errare humanum est...**»³ demandant que la direction «rouvre le dossier» du déménagement «et écoute nos arguments.» Emmanuel Hoog n'a pas réagi.

A noter que les nouveaux plans installeraient l'ensemble des services administratifs et techniques au sein du siège, alors que la rédaction resterait éclatée entre la rue Vivienne et le troisième étage de l'immeuble historique.

La plupart des élus présents ont souligné l'incohérence de ce projet ; comme le remarque la lettre des initiateurs de la pétition, qui ont recueilli plus de 200 signatures, il n'est pas trop tard pour faire marche arrière.

Par ailleurs, le nouveau projet verrait le restaurant d'entreprise et les locaux du CE passer du 1er étage au rez-de-chaussée.

Le Comité d'entreprise s'est également penché sur le nouveau site intranet «**ASAP V2**». SUD a déjà protesté contre la quasi-disparition des syndicats dans la nouvelle maquette, une omission qui a été partiellement réparée depuis. Nous avons renouvelé notre demande pour que les contenus de l'ancien site, qui font partie de la mémoire de l'AFP, soient intégrés au nouveau, afin que ce dernier ne reste pas une «ASAP année zéro».

Rapprochement AFP-AEF ?

Une déléguée a demandé à Emmanuel Hoog d'expliquer les échos parus dans la presse concernant un éventuel rapprochement entre l'AFP et l'Audiovisuel extérieur de la France (AEF)⁴.

Le PDG a refusé de commenter cette information, affirmant que le journaliste en question n'avait pas pris la peine de le contacter.

Il s'est borné à dire qu'il avait déjà regretté dans le passé que "la position de l'AFP n'avait pas été plus affirmée lors de la constitution de l'AEF".

Sur l'"audit social" en cours le PDG nous a dit que la direction avait l'intention de procéder à un "travail de recollement de tous les textes, accords et usages en vigueur."

Il nous a également annoncé qu'on aura début avril un nouveau Directeur des ressources humaines.

En résumé, ce CE a montré que la Direction persiste dans son arrogance face aux demandes du personnel et dans sa désinvolture à l'égard du droit.

David Sharp, élu du CE, le jeudi 17 février 2011



³ Texte disponible sur l'Intranet AFP

⁴ <http://www.lefigaro.fr/medias/2011/02/11/04002-20110211ARTFIG00662-hoog-veut-rapprocher-l-afp-et-l-audiovisuel-exterieur.php>